

HISTOIRE

DES

TRAITÉS DE PAIX,

Et autres

NEGOTIATIONS

Du dix-septième Siècle,

DEPUIS LA PAIX DE VERVINS,

Jusqu'à la Paix de NIMEGUE :

Où l'on donne l'origine des prétentions anciennes & modernes de toutes les Puissances de l'EUROPE, & une Analyse exacte de leurs Negotiations, tant publiques que particulières.

Ouvrage nécessaire aux Ministres publics & autres Negociateurs, & qui peut servir d'Introduction au CORPS DIPLOMATIQUE ou RECUEIL DE TRAITÉS DE PAIX, &c.

TOME PREMIER



A Amsterdam. Chez J. E. BERNARD,
A la Haye. Chez les Freres VAILLANT ET PREVOST.

M. DCCXXV.



P R E F A C E.

L n'est pas nécessaire de s'étendre dans cette Préface sur les avantages & la nécessité des Traitez de Paix, qu'on regarde avec raison comme les fondemens de la foi publique & de la sûreté des peuples. Il est vrai qu'un ancien Politique a bien osé dire, qu'on trompe les hommes par ces Traitez, de même qu'on amuse les enfans avec des noix; & qu'un autre les a comparé aux toiles d'araignées, qui n'arrêtent que les mouches. Mais quoiqu'ils eussent peut-être raison de s'exprimer de la sorte à cause de la barbarie de leur Siècle, & de l'insuffisance des fausses lumières que leur offroit le Paganisme; quoiqu'il soit fort ordinaire aux Princes ambitieux d'éluder la foi des Traitez par de fausses explications, & même en les violant ouvertement, lorsqu'ils ont la force en main; quoiqu'enfin il ne soit que trop véritable, à la honte des Princes Chrétiens, qu'ils imitent les parjures & les violences des Princes du Paganisme; on ne sauroit pourtant nier, que les transactions qu'on nomme Traitez de Paix &c. faites & ratifiées solennellement par les Puissances assemblées, établies sur une infinité de précautions, jurées, après des discussions sans-nombre, sur les Saints Evangiles, au nom de la très Sainte Trinité, aux yeux de tous les peuples de l'Univers, ne soient d'une nécessité si indispensable, que sans elles on verroit bien-tôt un bouleversement universel dans les Etats. Toutes ces circonstances rendent l'étude des Traitez de Paix la plus belle étude du monde & la plus nécessaire par rapport au bien public. Ceux qui s'y appliquent sont du moins aussi utiles à leur Patrie & la défendent aussi glorieusement par leur plume qu'un habile Général par son épée. De même que ceux-ci repoussent les violences d'un ennemi qui attaque à force ouverte, les premiers repoussent les subtilités & les subtilités des parjures, mettent au jour leur mauvaise foi, & renversent leurs chicanes & leurs équivoques. Mais pourquoi se répandre ici en lieux communs sur des choses si communes, & qui nous emmeneroient insensiblement à la répétition de ce qui n'est ignoré de personne? Il faut aller directement au dessein de cet ouvrage, après avoir donné une idée générale des différens Traitez que les Puissances transigent entre elles.

Les Traitez que les Princes & les Etats Souverains font les uns avec les autres pour les affaires publiques sont ou de Paix, ou de Trêve, ou de Confédération, ou de Commerce. Les Traitez de Paix sont des transactions qui terminent les guerres & les différens que les Etats ont les uns avec les autres & établissent des loix certaines dont les Princes conviennent & que les peuples sont obligés d'observer à l'avenir pour vivre ensemble tranquillement. Les Traitez de Trêve laissent à la vérité l'imitié & la guerre ouvertes entre les Etats, mais ils les assoupissent pour un tems, ils en arrestent les effets; de telle façon que pendant le tems de la suspension d'armes les peuples ne peuvent exercer aucune sorte d'hostilité les uns contre les autres, & qu'ils se renferment, pour ainsi dire, dans les termes portez par cette espèce de Traitez. Les Traitez de Confédération sont des contrats que divers Princes font les uns avec les autres, par lesquels ils s'obligent de se donner, ou simplement de se prêter, certains secours pour se défendre mutuellement contre l'ennemi, (& pour lors ce n'est qu'une ligue défensive, ou ils promettent d'avoir les mêmes amis & les mêmes ennemis que leurs allies,



HISTOIRE

DES

TRAITEZ DE PAIX,

ET AUTRES NEGOCIATIONS DES

PUISSANCES DE

L'EUROPE.

DEPUIS LA PAIX DE

VERVINS,

JUSQU'A CELLE DE

NIMEGUE.

LIVRE PREMIER.

TRAITEZ

*Entre la Grande Bretagne & les autres
Etats de l'Europe.*

EN CORZ que les Isles de la Grande Bretagne semblent être un Mont de séparé du nôtre, néanmoins la mer leur fournit une communication facile avec tous les Etats de l'Europe, ce qui leur a donné moyen de faire différens traitez de paix, d'alliance & de commerce même avec les Princes les plus éloignez de ces Isles. Ce sont ces traitez dont j'entreprends d'écrire l'Histoire dans ce premier livre, en faisant connoître ce qui y a donné lieu, ce qu'ils contiennent, & les sui-